



ARCHITECTES : INTÉGRER LA SÉCURITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ PSH À TOUS VOS PROJETS – HSI04

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT, BUP et habitation)

Les architectes et bureaux d'études techniques sont confrontés aux problématiques en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans tous leurs projets, qu'il s'agisse des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs ou des bâtiments d'habitation, neufs ou existants.



PROGRAMME

La sécurité incendie

- Les principes de la réglementation incendie
- Le mécanisme de développement d'un feu
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT ou BUP et les bâtiments d'habitation
- Les moyens de secours

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Le contexte réglementaire
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT ou BUP et les bâtiments d'habitation

Les liens entre la sécurité incendie et l'accessibilité PSH

- Les Établissements Recevant du Public (ERP)
- Les Établissements Recevant des travailleurs (ERT)

Le contenu et le formalisme des dossiers ERP

- Les formulaires CERFA
- Le dossier de sécurité en ERP



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les grands principes de la prévention incendie dans les établissements recevant du public
- Identifier les obligations issues de la loi handicap concernant l'accessibilité PSH des Établissements Recevant du Public (ERP), des Établissements Recevant des Travailleurs (ERT) et des bâtiments d'habitation, existants, ou à modifier
- Connaître les liens entre la sécurité et l'accessibilité PSH et leur application pratique
- Connaître le contenu et le formalisme du dossier de demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public (DACAM)



PUBLIC CONCERNÉ

Les architectes
Les bureaux d'études



DURÉE

7 heures de formation

- Le dossier d'accessibilité aux personnes en situation de handicap en ERP
- Les demandes de dérogation
- Les procédures de dépôt et d'instruction

Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	600 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 000 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter (par participant)	1 jour	850 € HT
Inter (par participant)	2 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024